



La maison flottante « MEGALIGHT II » quitte Fécamp pour retrouver le bassin parisien

A Fécamp, le Samedi 23 Mai 2015

**Opération de remorquage de Fécamp au Havre
puis de poussage du Havre à la région parisienne**

ARCHITECTE NAVAL :

Cabinet LEBÉFAUDE

183, avenue du général Leclerc
78220 VIROFLAY
Tél : 01 30 24 48 02

Email : contact@cabinet-lebefaude.com
Site web : www.cabinet-lebefaude.com

CHANTIER NAVAL :

SEINE ET MANCHE

Quai de Verdun
76400 FECAMP
Tél : 02 76 39 80 02

Email : contact@seine-et-manche.com
Site web : www.seine-et-manche.com

ARMATEUR :

Client privé

Caractéristiques :

La maison flottante « MEGALIGHT II » a été imaginée et conçue pour le compte d'un client privé. Réalisée sur mesure aux attentes formulées par le client, cette maison flottante, dans la lignée de son aînée la Cap Ferrat sortie début 2013, se veut résolument innovante, fonctionnelle et dotée d'une esthétique ne laissant pas de marbre. La « MEGALIGHT II » élira domicile à Sèvres en région parisienne courant 2015.

Les principales caractéristiques de cette maison flottante sont les suivantes:

- Longueur hors tout: 19.95 m
- Largeur au maître bau: 6.00 m
- Poids lège: 60 Tonnes
- Surface intérieur habitable: 135 m²
- Surface de terrasse extérieure : 74 m²

La "MEGALIGHT II" est conçue comme un outil de contemplation. Cette maison flottante offre une séquence d'espace en spirale, partant des espaces communs intérieurs pour arriver sur le toit terrasse, lui-même continuant à s'élever par des pentes reliant les lieux extérieurs distincts.

A ce même niveau, une loggia accessible depuis la salle à manger permet l'amarrage du bateau privé du client

Le pont inférieur comporte le salon/salle à manger, la cuisine, la salle de bain, deux chambres et la suite parentale comprenant sa salle d'eau munie d'une douche à l'italienne. Le pont supérieur est constitué d'un espace de travail et un salon, pour répondre à la demande spécifique du client.

Les terrasses viennent s'enrouler autour de cet espace offrant une succession de lieux en spirale composant la partie supérieure du bateau.

Détails sur l'opération :

La maison flottante MEGALIGHT II sera prise en charge par Boluda entre 14h et 16h au bassin Freycinet à Fécamp pour être amarrée au Havre en fin de journée avant d'être prise en charge par un pousseur pour la partie fluviale

Seine & Manche et Lebéfaude, une synergie pour des objectifs plus que remplis...:

L'actualité est de bon augure pour le jeune chantier fécampois installé maintenant depuis 3 ans et demi au bassin Freycinet. La maison flottante MEGALIGHT II est la 7^{ème} réalisation du chantier naval. Un yacht fluviomaritime pour une exploitation en bateau à passagers est actuellement en construction symbolisant la 8^{ème} coque du chantier. Une cadence soutenue ainsi concrétisée par l'entrain et la qualification des parties prenantes liées à l'activité de l'entreprise.

A toute vitesse les constructions se suivent et ne se ressemblent pas. S'adressant autant aux particuliers qu'aux professionnels, les marbres de construction ont vu passer des maisons flottantes, un dock flottant, une vedette de servitude... Une diversité faisant aujourd'hui la force du chantier spécialisé dans les constructions en acier et aluminium et ne passant pas inaperçu dans le monde fluviomaritime.

Appuyé par l'expérience du Cabinet Lebéfaude, l'activité du chantier s'ouvre donc au public le plus large possible. Bénéficiant d'une expérience de plus de 20 ans dans l'architecture et la construction navale dans les chantiers des pays de l'Est et consorts, c'est en étroite collaboration avec le Chantier Naval Seine et Manche que le bureau d'études suit et assiste à la construction de ses créations innovantes.

... et de bonnes nouvelles !

Depuis maintenant plusieurs années, le chantier l'attend, c'est aujourd'hui une réalité : Le Slipway arrive cette année ! Le département de Seine Maritime a ainsi signé et acté pour la construction de la fameuse rampe de lancement qui élira domicile dans l'enceinte du Chantier Naval Seine et Manche.

Ce nouvel outil va ainsi donner une nouvelle dimension au chantier naval et à ses constructions et permettra notamment la maintenance et l'entretien de la flotte normande. En effet les précédentes mises à l'eau étaient effectuées par grutage et non moins spectaculairement par le travers (mise à l'eau du dock flottant).

Arrivant fin 2015, le Slipway permettra donc la construction et la mise à l'eau de bateau allant jusqu'à 110 mètres de long par 17 mètres de large.

Votre contact presse :

Emmanuel Massu : 06.03.11.67.13

@ : emassu@seine-et-manche.com